

avec les gouvernements et les citoyens pour obtenir le maximum de participation et de liberté. La liberté implique un choix réel et les organismes qui espèrent servir les intérêts des pauvres, ainsi que les pauvres eux-mêmes, doivent avoir des fondements financiers garantis. Les groupes sociaux auxquels s'intéresse le présent Comité sont ceux qui trop souvent ont le moins de choix réel: les pauvres. En un sens, il incombe à tous les Canadiens d'établir un nouvel ordre social dans lequel tous les groupes auraient la faculté d'exercer un choix réel et jouiraient de véritables possibilités.

La morale du travail

La morale du travail à laquelle on attribue en grande partie l'état actuel du développement économique du Canada est profondément ancrée dans la mythologie de notre société. Beaucoup de gens, surtout dans les classes moyennes supérieures, chérissent la croyance que le «travail» est couronné de «succès» ou que le «succès» est le fruit du «travail». Les anecdotes relatant l'accès exceptionnel d'individus à la richesse et au pouvoir sont encore très répandues. Cependant, il est de plus en plus prouvé qu'il ne suffit pas de travailler fort pour gravir l'échelle sociale et, même dans certains cas, surtout dans les catégories professionnelles moins mobiles des classes inférieures, se tuer à la tâche peut avoir l'effet contraire.

Pour certains, la définition du travail est si restreinte qu'ils considèrent qu'un étudiant qui passe quarante ou cinquante heures à étudier par semaine ne «travaille» pas. Par conséquent, ceux qui définissent le travail en ces termes considèrent qu'au lieu de gagner ce qu'il reçoit, l'étudiant est le bénéficiaire d'une faveur ou d'un don de charité, pour lequel il devrait être éternellement reconnaissant, sinon docile. Le caractère dégradant d'un tel système est évident. Il est aussi évident que dans la société technologique qui se développe, la «morale du travail» sera de moins en moins à propos. Dans l'état de transition actuel, nous proposons que le Comité accepte la définition la plus large possible du terme «travail» et la morale qui s'y rattache pour pouvoir concevoir de nouveaux moyens d'encourager l'apprentissage permanent. Certains pays, comme la Suède, ont fait les premiers pas vers la reconnaissance des possibilités d'apprendre comme un droit social. Nous prions instamment le présent Comité de recommander une étude du système d'indemnités d'étude aux élèves de l'enseignement élémentaire et secondaire et du système de fonds d'étude pour l'enseignement supérieur et l'éducation des adultes tels qu'ils sont appliqués en Suède (22) et de recommander également

l'élargissement possible de ce système pour en faire un système de salaire aux étudiants pour tous les adultes participant à des établissements reconnus d'éducation permanente au Canada.

III. Contexte sociologique de l'éducation

Un examen de plusieurs principes de sociologie éducative peut permettre au Comité d'avoir une perspective plus réaliste du rapport entre l'éducation et les pauvres. Avant de nous lancer dans une discussion sur plusieurs points importants, il nous a semblé utile de fournir la description suivante de la sous-culture des pauvres, qui est extraite de la dernière étude de recherche menée par une université canadienne dans le domaine de l'éducation des adultes et de la pauvreté.

«Les différences entre les défavorisés et les autres membres de la société sont telles qu'une sous-culture distincte semble s'être formée au sein de la culture dominante. Les facteurs cruciaux menant au développement d'une sous-culture défavorisée se trouvent dans la nature et la structure du système économique régissant l'utilisation et la répartition des ressources de la société. Ainsi, le logement inférieur à la norme, l'insuffisance des services publics, la restriction des possibilités d'emploi et le niveau peu élevé des revenus contribuent à la formation d'un groupe de pauvres. En même temps, la façon dont les membres du groupe des pauvres perçoivent ces facteurs économiques et la façon dont ils réagissent devant ces facteurs sont influencés par certaines caractéristiques sociales qui leur sont propres. Dans les bas quartiers des villes par exemple, les pauvres qui constituent le noyau central ont créé leur propre système social autonome dans lequel ils utilisent leur propre forme de langage, grâce auquel les membres du groupe sont identifiés et protégés; ce noyau central est différent des résidents d'autres taudis quant à la perception du temps, la perception de soi par rapport au milieu social et la classification des programmes et de la causalité. En outre, une telle sous-culture semble se perpétuer d'elle-même puisqu'elle introduit ses jeunes membres dans ses propres rangs.

«La persistance d'une sous-culture des pauvres au sein d'une société affluente résulte de l'influence réciproque entre les défavorisés et la société dominante. La même société qui tolère l'existence d'un milieu engendrant la situation de défavorisés, rejette simultanément les individus qui ont été victimes de ce milieu. A leur tour, ces victimes apprennent à se résigner à leur situation de défavorisés et, ce faisant, rejettent les valeurs de la société responsable de leur sort. Cette influence réciproque perpétue le système et si l'on veut